

L'alsacien, deuxième langue régionale de France

L'alsacien, deuxième langue régionale de France, est parlé en Alsace par près de quatre adultes sur dix. Cependant, il est nettement moins pratiqué par les jeunes générations. Même s'il résiste bien face au français, le dialecte se transmet de moins en moins de parent à enfant. Cette transmission se fait le plus souvent comme langue occasionnelle, en coexistence avec le français.

Avec 545 000 personnes de plus de 18 ans déclarant parler l'alsacien en 1999, ce dialecte est la deuxième langue régionale de France ; il arrive après l'occitan, qui rassemble plusieurs parlers romans (auvergnat, limousin, provençal, gascon...). L'alsacien est parlé en

Alsace par 39 % des adultes, soit 500 000 personnes ; c'est, en proportion, un peu moins que pour la langue corse (45 %), mais beaucoup plus que pour la langue bretonne (15 %) parlée dans trois départements (voir encadré "L'Enquête Histoire Familiale"). Outre le français et l'alsacien, d'autres langues sont pratiquées dans la région, en premier lieu l'allemand, avec plus de 200 000 locuteurs ; on retrouve parmi eux les Allemands installés en France avec leur famille et les travailleurs frontaliers. Avec 75 000 locuteurs arrive ensuite l'anglais, dont la pratique est surtout liée au milieu professionnel : un cadre sur cinq déclare qu'il lui arrive de parler l'anglais, contre un sur vingt parmi les ouvriers et employés. Pour ces deux dernières langues, les motivations de leur parler sont assez diverses (attachement à une identité, raisons professionnelles, etc.) et les migrations jouent un rôle prépondérant

- 545 000 adultes parlent l'alsacien en France, dont 500 000 en Alsace.
- Un quart des enfants nés en Alsace apprennent aujourd'hui le dialecte de leurs parents, contre neuf sur dix au début du siècle.



L'Enquête Histoire Familiale

Les données utilisées dans cette étude proviennent de l'enquête Étude de l'histoire familiale qui a eu lieu en 1999, en même temps que le recensement. Cette enquête a été conçue avec le concours de l'Institut national d'études démographiques (Ined) et réalisée par l'Insee ; le traitement du volet sur les pratiques linguistiques a bénéficié d'un financement de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF).

C'est la première fois en France qu'une enquête nationale traite de la pratique et de la transmission des langues, aussi bien étrangères que régionales, avec un échantillon important : 380 000 personnes de plus de 18 ans en France, dont près de 30 000 en Alsace.

Zones géographiques : les données concernant la pratique du corse concernent la région Corse. Celles sur le breton concernent trois départements : Côtes-d'Armor, Finistère et Morbihan. Les données sur le basque concernent les personnes des Pyrénées-Atlantiques, ayant reçu le basque d'au moins un de leurs parents.

La pratique déclarée des langues en Alsace

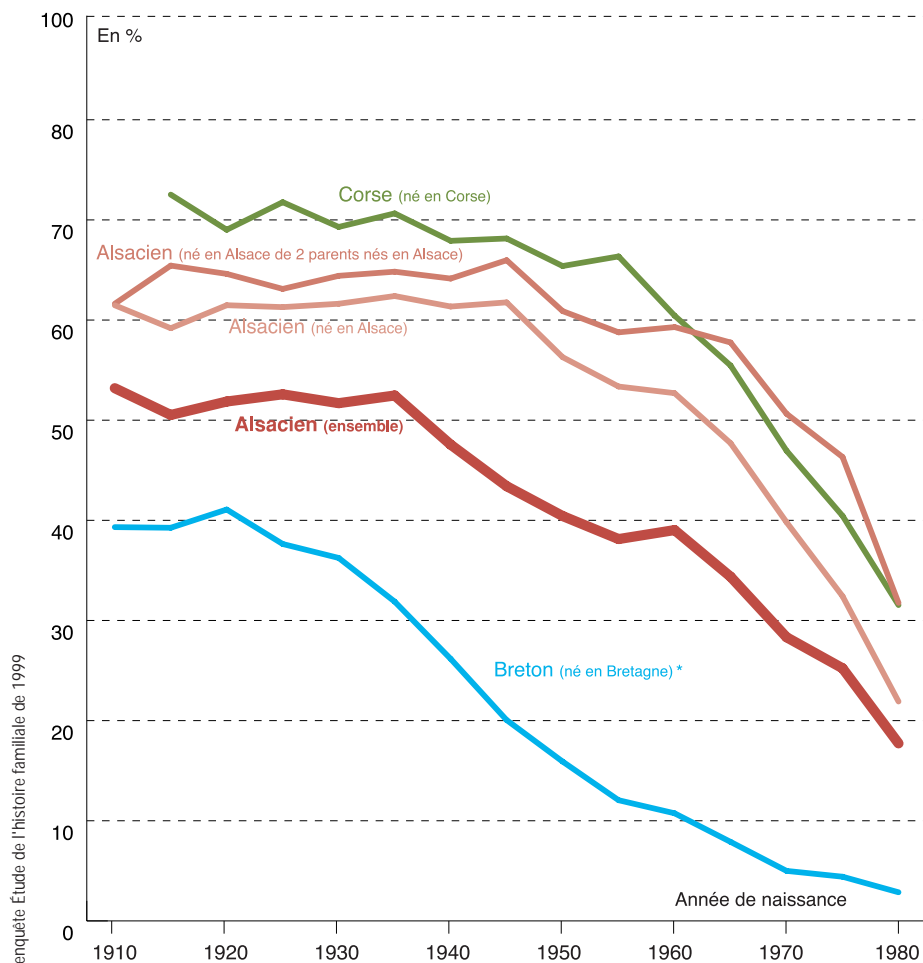
Langue autre que le français	Nombre de locuteurs adultes en Alsace	Part* des locuteurs en Alsace (en %)	Part* des locuteurs en France (en %)
Alsacien	500 000	39,0	1,2
Autres langues régionales de France	13 300	1,0	4,9
Allemand	208 000	16,2	1,8
Anglais	75 200	5,9	6,3
Italien	27 600	2,2	1,8
Espagnol	15 300	1,2	2,7
Portugais	13 200	1,0	1,5
Turc	16 200	1,3	0,3
Arabe	29 200	2,3	2,5
Autres langues	33 600	2,6	2,9

Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale de 1999

* de la population de plus de 18 ans

L'alsacien moins parlé par les jeunes générations

Part des personnes parlant la langue régionale en 1999 parmi les résidents



Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale de 1999

* voir encadré « L'Enquête Histoire Familiale ».

Lecture : parmi les personnes nées en Alsace en 1930, 62 % déclarent qu'il leur arrive de parler l'alsacien aujourd'hui avec leurs proches.

(notamment la date d'arrivée en France, le désir ou non de retourner dans sa région d'origine, etc.).

Les anciennes générations parlent plus l'alsacien

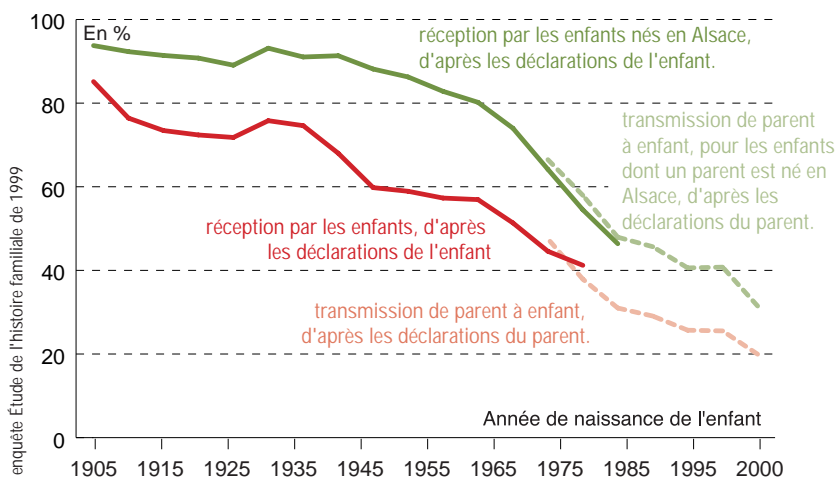
Plusieurs facteurs influent sur la pratique de l'alsacien. Parmi les critères importants figurent les

origines des individus : 51 % des personnes nées en Alsace pratiquent l'alsacien, et 58 % lorsque leurs deux parents sont nés en Alsace. Parmi les personnes nées en dehors de l'Alsace, seules 16 % parlent l'alsacien ; les deux tiers d'entre elles l'ont reçu d'au moins un parent. L'influence de l'âge est également prépondérante. Aujourd'hui, parmi les per-

sonnes nées en Alsace, 6 sur 10 nées avant 1945 parlent l'alsacien, contre moins de 4 sur 10 pour celles nées après 1970. Cette baisse a commencé avec les générations d'après-guerre : c'est en effet à cette époque que la pratique du français a été encouragée et que de nombreux Français "de l'intérieur" sont venus s'installer en Alsace, notamment des fonctionnaires. L'alsacien est nettement moins parlé dans les trois grandes agglomérations (Strasbourg, Colmar et Mulhouse), avec moins d'un tiers des adultes. Les personnes qui pratiquent peu le dialecte y sont en effet plus nombreuses : personnes nées hors Alsace, personnes de moins de 35 ans, étudiants. De plus, les personnes qui connaissent l'alsacien et vivent dans ces grandes agglomérations ont également moins l'occasion de le pratiquer puisqu'elles côtoient beaucoup de gens ne le connaissant pas. À l'opposé, la pratique du dialecte reste la plus forte dans le nord du Bas-Rhin, avec plus de la moitié des adultes en moyenne pour l'ensemble des zones d'emploi de Saverne-Sarre-Union, Wissembourg et Haguenau-Niederbronn. Ce résultat est confirmé par d'autres sources ; une enquête réalisée en 1993 par le Rectorat

La transmission de l'alsacien se fait de plus en plus rare

Transmission de l'alsacien de parent à enfant selon les générations



Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale de 1999
Lecture : 93 % des personnes nées en Alsace en 1930 déclarent qu'elles ont reçu l'alsacien de leurs parents. Selon les déclarations des parents, parmi les enfants nés en 1990 dont un parent est né en Alsace, 41 % ont reçu l'alsacien.

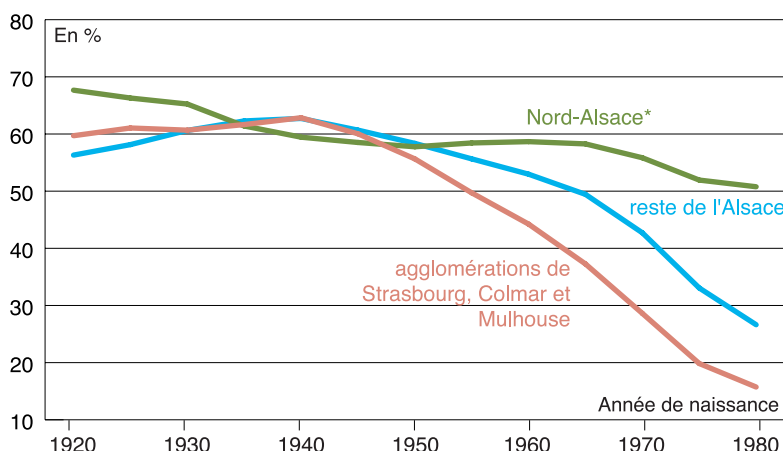
après des élèves de 3 à 12 ans montrait notamment que la transmission de l'alsacien restait forte dans ces trois zones d'emploi. Parmi les secteurs d'activité, c'est dans l'agriculture que les personnes parlent le plus l'alsacien (55 %) ; cela s'explique en partie par la forte proportion, dans ce secteur, de personnes nées en Alsace. Viennent ensuite les activités financières (46 %), l'industrie (40 %), puis le commerce et le secteur santé-social (39 %). Dans ces deux derniers secteurs, la proportion est assez élevée, bien que beaucoup de personnes y travaillant vivent dans les trois grandes agglomérations de la région ; le contact avec les clients ou les patients est en effet facilité par la connaissance du dialecte.

La transmission de l'alsacien se fait plus rare

L'évolution de l'alsacien est conditionnée par la transmission de parent à enfant ; en effet, seules 8 % des personnes parlant le dialecte ne l'ont pas reçu de leurs parents. Cette transmission de

parent à enfant se fait cependant de plus en plus rare. Tout d'abord, la proportion de personnes nées en Alsace parmi les résidents de la région est en baisse : chez les plus de 18 ans, elle est ainsi passée de 82 % en 1962 à moins de 70 % en 1999. Par ailleurs, parmi les originaires de la région, la transmission se fait également de moins en moins. Alors qu'au début du 20^e siècle, 9 enfants sur 10 parlaient le dialecte avec au moins un de leurs parents, ils sont moins de 5 sur 10 dans les années 70. Ce niveau est légèrement inférieur à ce que l'on observe pour la langue corse, mais nettement supérieur au cas de la langue bretonne. En se basant sur les déclarations des personnes enquêtées qui ont des enfants, on peut estimer qu'aujourd'hui environ un enfant né en Alsace sur quatre reçoit l'alsacien de ses parents, et un enfant sur

Part des personnes parlant l'alsacien en 1999 parmi les personnes nées en Alsace



* Zones d'emploi de Saverne - Sarre-Union, Wissembourg et Haguenau-Niederbronn.
Lecture : parmi les personnes nées en Alsace en 1970, 56 % des personnes résidant dans le Nord-Alsace pratiquent aujourd'hui l'alsacien, contre 29 % parmi celles qui résident dans les trois grandes agglomérations alsaciennes.

Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale de 1999

Bibliographie

« Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique »
F. Clanché, *Insee Première* n°830, février 2002.

« La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle »,
F. Héran, A. Filhon, C. Deprez, *Population et sociétés* n°376, février 2002.

« La pratique et la transmission de l'alsacien en Alsace »
MA. Le Guen, *rapport de stage*, 2002.

« Sur les brisées du dialecte »,
F. Hartweg, *Saisons d'Alsace* n°133, automne 1996.

trois parmi ceux dont un parent est lui-même né en Alsace.

Parmi les personnes ayant reçu l'alsacien de leurs parents, la proportion de celles qui le retransmettent à leurs enfants a fortement baissé, mais semble s'être stabilisée depuis quelques décennies. La retransmission est par ailleurs nettement plus fréquente parmi les personnes qui ont elles-mêmes reçu le dialecte de leurs deux parents. Ainsi, parmi les personnes ayant reçu l'alsacien des deux parents, 80 % le retransmettaient dans la première moitié du 20^e siècle, contre un peu moins de 60 % en 1999. Ce niveau atteint aujourd'hui est proche de ce que l'on observe pour les langues basque et corse, mais nettement supérieur au cas du breton (10 % environ). Parmi les personnes qui ont reçu l'alsacien d'un seul parent, les proportions de la retransmission sont

respectivement de 50 % au début du siècle et 30 % en 1999. La retransmission est également plus forte parmi les personnes qui ont reçu l'alsacien de façon habituelle, que parmi celles qui l'ont reçu de façon occasionnelle (voir l'encadré "Transmission des langues", question B).

L'alsacien cède la place au français

Alors que, dans les années 20, plus de 3 enfants sur 5 apprenaient l'alsacien sans le français, cette situation a aujourd'hui disparu. De nos jours, presque tous les enfants nés en Alsace parlent le français avec leurs parents, et seulement un enfant sur quatre parle l'alsacien. Par ailleurs, quand le dialecte est parlé entre parents et enfants, il devient de plus en plus une langue occasionnelle : parmi l'en-

semble des enfants nés en Alsace, seuls 10 % des enfants apprennent aujourd'hui l'alsacien de façon habituelle, contre 80 % jusque dans les années 40.

■
Michel DUÉE

Transmission des langues

Le volet consacré à la « transmission des langues et parlers » comportait les questions suivantes :

A. En quelles langues, dialectes ou « patois », vos parents vous parlaient-ils d'habitude quand vous étiez enfant, vers l'âge de 5 ans ?

Votre père (ou l'homme qui vous a élevé)

- 1. vous parlait d'habitude en...
- 2. ...et aussi en...

Votre mère [mêmes questions]

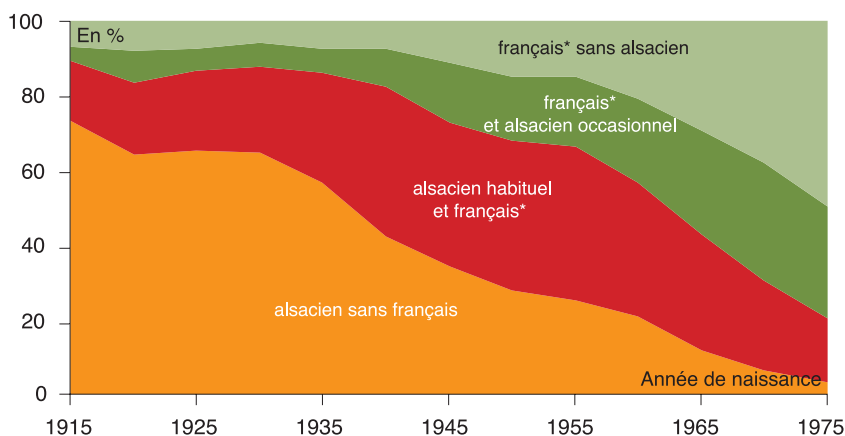
B. En quelles langues, dialectes ou « patois », parliez-vous à vos jeunes enfants quand ils avaient 5 ans (ou leur parlez-vous actuellement s'ils sont plus jeunes) ?

- 1. Vous leur parliez d'habitude en... (langue habituelle)
- 2. ... et aussi en... (langue occasionnelle)

C. Et actuellement, vous arrive-t-il de discuter avec vos proches (conjoint, parents, amis, collègues, des commerçants, etc.) dans une autre langue que le français ? [Oui / Non]

Si Oui, laquelle ou lesquelles ?

Transmission conjointe de l'alsacien et du français en Alsace



* habituel ou occasionnel (voir l'encadré "Transmission des langues", question B).

Champ : personnes nées en Alsace et y résidant en 1999.

Lecture : parmi les personnes nées en Alsace en 1965, 12 % ont reçu de leurs parents l'alsacien sans le français et 30 % ont reçu le français sans l'alsacien.